



DECLARATION

Les Membres du Comité National Algérien de Solidarité avec le Peuple Sahraoui (CNASPS) ont appris l'expulsion du territoire marocain de Mme Claude Mangin-Asfari par les autorités du Royaume. Madame Claude Mangin-Asfari subit pour la 4eme fois cette injustice, qui la prive de visiter son époux, Naama Asfari, militant sahraoui pour l'autodétermination du Sahara Occidental, arrêté, torturé et condamné à 30 ans de prison par les tribunaux marocains, à l'instar de 19 de ses compagnons de Gdim Izik.

Toutes les composantes du CNASPS

- **dénoncent vigoureusement cette atteinte grave délibérée du droit de visite aux détenus, universellement consacré.**
- **dénoncent cette énième fois de violation des DH par le Maroc à l'encontre des Sahraouis qui militent pour l'application du Droit International.**
- **dénoncent cette pratique intolérable des autorités marocaines à interdire leur territoire sans motif valable et recevable, et contre toute morale et les conventions internationales.**

Toutes les composantes du CNASPS se solidarisent avec Madame Claude Mangin-Asfari qui observe une grève de la faim pour protester et dénoncer l'attitude inacceptable des autorités marocaines.

Les membres du CNASPS demandent instamment aux autorités françaises d'user de leur influence auprès des autorités marocaines pour permettre à Madame Claude Mangin-Asfari de rendre visite à son époux détenu Naama Asfari, en application du Droit Humanitaire et des conventions judiciaires.

Alger le 20 Avril 2018